

## CCTP lot 1 page 12

---

### Le paragraphe

#### Dalles Portées

#### est remplacé par le paragraphe

#### Planchers sur vide sanitaire avec entrevous polystyrène :

L'Entrepreneur du présent lot devra la fourniture et la pose de planchers préfabriqués avec entrevous polystyrène M1, comprenant :

- Poutrelles précontraintes
- Entrevous en polystyrène moulé à languettes, RECTOSTEN 23 GB de chez RECTOR,  $U_p = 0,23 \text{ W/m}^2\cdot\text{K}$ , classement au feu M1
- Dalle de compression, épaisseur suivant indications du BET à la charge du présent lot, avec treillis soudé renforcé
- Les planelles périphériques en agglomérés creux de 5x20x50 à 1 alvéole, hourdées au mortier de ciment
- Iso ou Thermo rupteurs en périphérie transversaux et longitudinaux du plancher
- Chape de RAVOIRAGE de 50 mm d'épaisseur (à la charge du lot n° 12 Carrelage)
- Isolation horizontale de 56 mm d'épaisseur  $R = 2.60 \text{ m}^2\text{K/W}$  bénéficiant d'un certificat ACERMI (à la charge du lot n° 12 Carrelage)
- Chape ciment de 50 mm d'épaisseur (à la charge du lot n° 12 Carrelage)
- Carrelage (à la charge du lot n° 12 Carrelage)

Les chaînages périphériques en béton armé, compris remplissage en béton et armatures, sections suivant indications du BET à la charge du présent lot

L'exécution des réservations nécessaires pour le passage des chutes et alimentations, suivant les indications qui devront être fournies par les Entreprises chargées des travaux de Plomberie, de chauffage et de Ventilation Mécanique Contrôlée

Le renforcement au droit des charges ponctuelles (cheminée, etc...) suivant indications du BET à la charge du présent lot

**Surcharge d'exploitation : 150 daN/m<sup>2</sup>**

**Niveau fini 0,00**

Ce plancher sera arasé à - 0,19 m du niveau fini du rez de chaussée avant exécution de la chape de ravoirage (à la charge du présent lot), puisque destiné à recevoir un carrelage sur chape (non compris au présent lot).

---

### Les paragraphes

#### Isolation et Chape de finition

#### Sont supprimés

---

## Le paragraphe

### Dallages extérieurs sur terre plein

#### Est ajouté comme suit :

Après exécution des terrassements nécessaires à la mise à niveau des sols créés, les dallages béton sur terre plein auront la composition suivante, à savoir :

- Hérisson de pierres sèches réalisé en tout-venant 0/315 compactés A prévoir sur une épaisseur de 0,20 m minimum après compactage
- Forme en sable stabilisé sur une épaisseur moyenne de 0,05 m
- Feuille de polyane soigneusement posée, avec relèvement dans les murs d'au moins 0,20 m et recouvrement minimum de 0,20 m dans les coupes d'angles
- Dalle flottante de 120 mm d'épaisseur minimum, avec treillis soudé renforcé et chape incorporée, finition lissée

Niveau fini +0.10

Dimensions : 0.60 x 1.00 m

Ces dallages béton seront réalisés en béton armé dosé à 350 Kg/CPA, dans lequel sera incorporé un hydrofuge (suivre la notice du fabricant).

Prévoir la fourniture et la pose d'un siphon de sol qui sera raccordé au réseau EU, y compris légère forme de pente vers ce siphon.

#### Localisation

Concerne le dallage extérieur destiné à recevoir la pompe à chaleur situé à proximité de la porte de service.

---

## Le paragraphe

### Murs en élévations briques

#### est modifié comme suit :

En remplacement des murs de type I réalisés en briques de terre cuite rectifiée, de type Optibric PV 4 G de chez Imerys ou équivalent, l'entrepreneur du présent lot devra l'exécution des maçonneries en agglomérés manufacturés d'agréats lourds suivant normes NFP 14.301 et NFP 14.302, classe B 120 pour les agglomérés pleins, classe B 60 ou B 80 pour les agglomérés creux suivant les efforts appliqués.

## CCTP lot 1 page 14

---

## Le paragraphe

### Coffres et VR

#### est modifié comme suit :

En remplacement des coffres linteau de type Perfecto Eveno en terre cuite, l'entrepreneur du présent lot devra la fourniture et pose de coffres de volets roulants préfabriqués en mousse

polyuréthane ignifugée pour la partie intérieure, et en béton armé d'acier inox en partie extérieure, destinés à être incorporé à des murs en maçonnerie de blocs béton de granulat courant de type Eveno Perfecto 2, ou techniquement équivalent.

**Finition par enduit monocouche**

L'enduit d'imperméabilisation de façade devra être choisi parmi ceux présentant un module d'élasticité compatible avec le classement Rt3 du support et être armé avec une toile de verre.

**Performance Thermique :**

Uc en W/(m².K) 0.39

## CCTP lot 1 page 21

---

### Le paragraphe

#### Clôtures extérieures

**Est supprimé**

---

### Le paragraphe

#### Ventilation haute

**Est ajouté comme suit :**

Fourniture et pose d'une grille extérieure de ventilation, 1dm<sup>2</sup> minimum, en traversée de murs, et toutes sujétions de mise en oeuvre.

**Localisation**

A prévoir dans le garage, au dessus de la sortie de sèche linge

## CCTP lot 1 page 22

---

### Le paragraphe

#### Adaptation au sol

**Est ajouté comme suit :**

L'Entrepreneur du présent lot devra l'adaptation des sols au pourtour de la construction, suivant les indications données par l'Architecte, et quelle qu'en soit l'importance.

Ces travaux comprennent, après exécution des terrassements complémentaires et évacuation des déblais éventuels, la mise en forme de l'ensemble de la terre végétale, y compris confection de talutage si nécessaire.

L'entrepreneur utilisera en premier lieu la terre végétale laissée en dépôt sur la parcelle lors des travaux de terrassements.

Prévoir l'évacuation des terres en excédent.

---

**OPTION 1**

En remplacement des Planchers sur vide sanitaire avec entrevous polystyrène, l'entrepreneur du présent lot devra l'exécution de dallages sur terre plein.

Après préparation des plates-formes de construction les dallages béton sur terre plein des garages auront la composition suivante :

- Forme en sable stabilisé sur une épaisseur moyenne de 0,05 m
- Feuille de polyane soigneusement posée, avec relèvement dans les murs d'au moins 0,20 m et recouvrement minimum de 0,20 m dans les coupes d'angles
- TMS MF SI épaisseur 80 mm résistance thermique 3.70 m<sup>2</sup> K/W A prévoir sur l'ensemble de la surface des pièces, avec remontées périphériques
- Dalle flottante de 120 mm d'épaisseur minimum, avec treillis soudé renforcé
- Chape de RAVOIRAGE de 50 mm d'épaisseur (à la charge du lot n° 12 Carrelage)
- Isolation horizontale de 56cm d'épaisseur R= 2.60 m<sup>2</sup>K/W bénéficiant d'un certificat ACERMI (à la charge du lot n° 12 Carrelage)
- Chape ciment de 50 mm d'épaisseur (à la charge du lot n° 12 Carrelage)
- Carrelage (à la charge du lot n° 12 Carrelage)

**Niveau fini 0,00**

Ce dallage béton sera arasé à - 0,19 m du niveau fini du rez de chaussée avant exécution de la chape de ravoirage

Ce dallage béton sera réalisé en béton armé dosé à 350 Kg/CPA, dans lequel sera incorporé un hydrofuge (suivre la notice du fabricant).